

# Thème 1 - Les identités multiples de la personne

« L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. »  
Amin Maalouf





**Les identités de la  
personne :**

9/4/2022

## L'identité légale

**En France**, dès sa naissance, un individu obtient une identité légale qui permet de l'identifier officiellement, c'est-à-dire de le reconnaître et de le différencier des autres. Cette identité juridique est unique et **inscrite à l'état civil (service public chargé d'enregistrer les actes de naissance, mariage et décès)**.

Chaque personne dispose de **papiers officiels** lui permettant de **prouver son identité** : **passport, carte d'identité...**

**L'identité légale se compose de différents éléments** : le nom, le prénom, la nationalité, la filiation (liens de parenté), la date et le lieu de naissance. Au cours de sa vie, on peut modifier quelques éléments qui constituent l'identité légale comme le nom de famille ou le prénom. Ces changements sont strictement définis **par le loi (code civil)**. Il faut par exemple que la justice reconnaisse l'intérêt légitime du changement de nom : consonance étrangère, ridicule, associé à une histoire familiale douloureuse.

Avoir une identité légale est un droit pour chaque enfant car cela permet d'être reconnu, scolarisé, de pouvoir voyager ou bénéficier de soins de santé.

**Dans le monde**, près de 50 millions d'enfants n'ont pas été enregistrés à l'état-civil après leur naissance. Surnommés les « enfants invisibles ou fantômes », notamment en Chine (suite à la loi sur l'enfant unique) ou en Afrique (pauvreté, guerre...) ils ne peuvent donc pas bénéficier de droits.

## **POURTANT LE DROIT FONDAMENTAL A L'IDENTITE (CIDE 1989) EST BAFOUE : LES ENFANTS FANTOMES (environ 230 millions)**

Ils existent aussi des centaines de millions d'enfants dans le monde - principalement en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud, mais aussi en Europe -, privés d'un de leurs droits fondamentaux : celui d'avoir une identité reconnue, tel qu'inscrit dans la Convention des Droits de l'Enfant, dont on fête cette année le 30e anniversaire.

**Ces enfants n'existent tout simplement pas officiellement pour les administrations de leurs pays, n'ayant pas été enregistrés à la naissance du fait de la pauvreté et de l'exclusion, de l'éloignement ou encore de la discrimination.**

Ce sont ces « enfants fantômes » dont la situation de vulnérabilité extrême.

Vu sur:

<https://www.unicef.fr/article/enfants-fantomes-sans-identite-en-proie-tous-les-dangers>

[Echos du monde - Le drame des enfants fantômes - 2016/04/15 - YouTube](#)



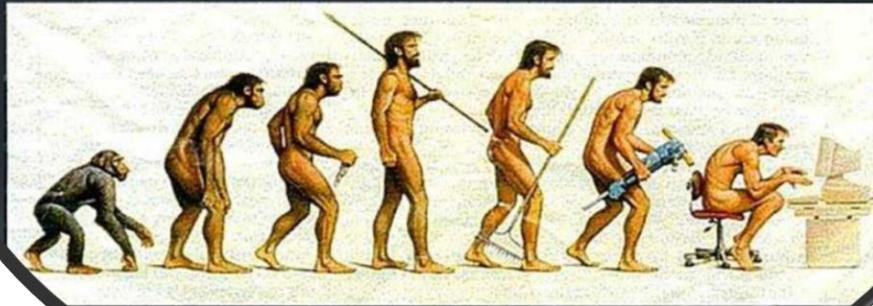
## DES IDENTITES PARTAGES :

Chaque personne se reconnaît et se construit au sein de multiples communautés : familles, amis, , milieu professionnel, activités de loisirs...

Notre identité légale peut être usurpée (volée), ce qui constitue un délit puni par la Loi. C'est pourquoi nos papiers d'identité renferment de plus en plus de sécurité et que nous devons être prudents pour la sécuriser.

L'identité numérique peut nous être aussi volée (usurpation d'identité) mais d'autres dangers la guette comme la cyberdépendance (dépendance de tout ce qui est en lien avec Internet comme les jeux en ligne ou les réseaux sociaux), harcèlement sur les réseaux sociaux...

## La Cyberdépendance



Pseudo : SUPERLULU 13 ans,  
cherche nouveaux amis ...

**action innocence**

**UN PSEUDO PEUT CACHER N'IMPORTE QUI**  
**SOYEZ VIGILANTS SUR INTERNET**  
N'acceptez jamais un rendez-vous sans être accompagnés

protection des enfants sur internet [www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)

**Thomas 127**  
You never know who is hiding behind an "innocent" profile.  
Protect your kid from the internet's dangers.  
Learn more at [www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)

**Conal 117**  
You never know who is hiding behind an "innocent" profile.  
Protect your kid from the internet's dangers.  
Learn more at [www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)

c'était juste une discussion s.

**Ne deviens pas une proie facile.**

SMS, vidéos entre copains, échanges de photos, chats, jeux en ligne...  
Des accès à priori innocents peuvent s'avérer dangereux.  
Sur internet via ton mobile ou ton ordi, ne te laisse pas piéger.

04/09/2022 **Mettons des limites à l'illim™**  
[WWW.ACTIONINNOCENCE.ORG](http://WWW.ACTIONINNOCENCE.ORG)

**MON  
IDENTITE  
ET MA VIE  
EN DANGER  
PAR ET SUR  
LE NET**

**INTERNET  
PEUT ETRE  
EFFRAYANT  
SANS LE SOUTIEN  
DES PARENTS**

**action innocence**

# 10 conseils de La CNIL pour rester Net sur le Web

## 1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



## 2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



## 3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...



## 4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours les profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



## 5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis, et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



## 7 Utilise un pseudonyme !

Seuls tes amis et la famille sauront qu'il s'agit de toi.



## 6 Attention aux photos et aux vidéos !

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ni de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.



## 8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisie-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !



## 10 Vérifie tes traces !

Tappe régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations le concernant circulent sur internet.



## 9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement les historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.



**CNIL**

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et sur [www.educnum.fr](http://www.educnum.fr) ! #EducNum

**En résumé** : Chaque personne a une identité légale, c'est-à-dire un nom, un (ou des) prénom(s), une nationalité, une date et un lieu de naissance. l'identité légale nous définit et nous représente au regard de la loi. Chacun a aussi une identité personnelle, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui nous distinguent : profession, amis, goûts, passions, engagements...

## LEXIQUE

**Cyber-violence** : acte de violence commis par le biais d'Internet.

**Droit du sang ou par filiation** : acquisition de la nationalité française à la naissance par un enfant né d'un parent français.

**Droit du sol ou par acquisition** : acquisition de la nationalité française à partir de 18 ans par un enfant né en France de parents étrangers (sous condition de résidence...).

**Emigré** : personne qui quitte son pays pour s'installer dans un autre pays.

**Etat civil** : Service de la mairie qui gère l'identité officielle des personnes. Il délivre par exemple les actes de naissance.

**Etat civil d'une personne** : sa situation à l'intérieur d'une famille et d'un Etat.

**Harcèlement** : Répétition d'actes humiliants ou malveillants qui affaiblissent et isolent la personne qui en est victime.

**Identité légale** : Identité officielle d'une personne, garantie, reconnue et protégée par l'Etat.

**Identité numérique** : ensemble des informations personnelles diffusées depuis un outil numérique et accessibles sur Internet.

**Identité personnelle** : L'ensemble des éléments qui nous distinguent des autres. Ils peuvent être hérités (nom, prénom...) ou choisis (passions...).

**La nationalité** : appartenance juridique d'une personne à un Etat.

**Naturalisation** : décision d'un Etat d'accorder sa nationalité à une personne.

**Usurpation d'identité** : Prendre (voler) l'identité de quelqu'un. Délit puni par la Loi.